

---

## Michèle Dacher, *Cent ans au village : chronique familiale gouin (Burkina Faso)*

Paris, Karthala, 2005, 399 p., bibl. gloss., fig., cartes (« Hommes et sociétés »).

Suzanne Lallemand

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/lhomme/2573>

DOI : [10.4000/lhomme.2573](https://doi.org/10.4000/lhomme.2573)

ISSN : 1953-8103

### Éditeur

Éditions de l'EHESS

### Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2006

Pagination : 215-218

ISSN : 0439-4216

### Référence électronique

Suzanne Lallemand, « Michèle Dacher, *Cent ans au village : chronique familiale gouin (Burkina Faso)* », *L'Homme* [En ligne], 180 | 2006, mis en ligne le 25 octobre 2006, consulté le 21 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/lhomme/2573> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lhomme.2573>

---

Ce document a été généré automatiquement le 21 septembre 2020.

© École des hautes études en sciences sociales

---

# Michèle Dacher, *Cent ans au village : chronique familiale gouin (Burkina Faso)*

Paris, Karthala, 2005, 399 p., bibl. gloss., fig., cartes (« Hommes et sociétés »).

Suzanne Lallemand

---

- 1 EN MATIÈRE d'écrits anthropologiques, la biographie est un genre reconnu et apprécié. En revanche, la chronique familiale ne semble guère s'être développée dans notre milieu. À la lecture du texte de Michèle Dacher, on découvre que ce genre, utilisé avec talent, s'avère capable de mettre en perspective un large registre de données parentales et matrimoniales, sociales, religieuses, juridiques, agraires, économiques. Il en souligne les contrastes interindividuels, et surtout les suivis comme les ruptures intergénérationnelles. La dimension temporelle ainsi introduite fait pâlir nos anciennes monographies peu sensibles à la diachronie. Les aspects vécus, incarnés, de la culture proposent à l'analyse les mêmes matériaux que ceux exclusivement voués à la description scientifique, mais avec en moins, leur aspect quelquefois fastidieux, et en sus, une part des actions et des sentiments associés à des sujets cohérents et sensibles. Pourquoi diable les ethnologues n'ont-ils pas fait plus souvent la saga des groupes qui les hébergeaient ?
- 2 La réponse tient partiellement à la durée du terrain et au talent relationnel et scripturaire nécessaire pour mener pareille entreprise. Celle-ci s'est prolongée de 1982 à 2002, dates entre lesquelles se succédèrent fréquents séjours sur les lieux, rendez-vous au Burkina et en Côte-d'Ivoire, envois de lettres et même de cassettes enregistrées du côté des enquêtés. Cette variété des formes de collecte a sûrement enrichi les données.
- 3 Le récit débute par la reconstitution historique des faits et gestes du fondateur, Kamon, individu peu recommandable, mais fort adapté aux périodes troublées. Engagé dans les armées de Tieba contre Samory, il fut aussi chassé pour meurtres de village en village ; interprète de dioula lors de sacrifices, chef administratif en période coloniale, il fut

également féticheur, devin, guérisseur et disposa d'un commerce d'esclaves. Témoin de son temps, il sut s'y immiscer avec profit.

- 4 Or, comme l'explique l'auteur, la vraie richesse et la réussite sociale passaient alors et peut-être encore par l'ampleur du groupe de dépendants familiaux ; aussi sur le plan de la reproduction lignagère mena-t-il une vraie politique : celle de la captation de lignages, et celle de la gestion d'épouses esclaves. On ne s'étonnera donc pas de l'intérêt porté au système de filiation par Michèle Dacher, car il est complexe, et a évolué durant tout le xx<sup>e</sup> siècle. Le système d'appellations est matrilineaire, mais celui de la résidence est paternel ; bien plus, terres et habitations se transmettent par le *pater* ; une autre part des biens – bétail ou argent – transite, en revanche, d'oncle utérin à neveu. Système dysharmonique, rappelle l'auteur, qui assure que c'est « le rêve de tout Gouin » d'associer ces deux parties de l'héritage pour les mêmes enfants – ceux-ci n'étant pas les neveux. Et nous en venons au mariage que Michèle Dacher estime être perçu comme idéal par la gent masculine gouin, l'union avec une esclave : « La plupart des interdits matrimoniaux appliqués aux femmes libres ne s'appliquant pas aux femmes esclaves, on peut marier indéfiniment les descendantes d'esclaves au sein de la famille. On finit par obtenir une unité résidentielle peuplée de parents qui sont à la fois des paternels et des maternels et à concentrer tous les biens immobiliers et mobiliers entre les mêmes mains, alors que le système dysharmonique avait justement pour but d'éviter cette accumulation... ». Effectivement, les maîtres ultérieurs de la grande demeure, issus d'épouses esclaves, devinrent simultanément fils et neveux de leurs ascendants, et, en tant que tels, doublement héritiers de leurs oncles-pères. On peut cependant nuancer l'idéal ainsi représenté. S'agit-il de tourner un système unanimement ressenti comme un handicap par la gent masculine, ou d'une simple logique de cumul ? Ainsi, Robert Sutherland Rattray, observant les Ashanti matrilineaires et matrilocaux, remarquait que les hommes riches avaient tendance à héberger dans leurs habitations leurs sœurs nanties d'enfants, leurs propres épouses et leurs descendants. Cet accaparement, il arrive qu'on puisse le repérer en société patrilinéaire et patrilocale, par exemple lorsque les enfants de filles, chez les chefs et les gens aisés, sont aussi élevés par ces derniers ou bien lorsque les alliés « vivent en gendre ». Dans le cas gouin, la lecture suggère que l'on assiste moins au passage d'une matrilinearité subie à une patrilinéarité soulageante, qu'à l'une des tentatives de chefs de famille expansionnistes de recourir indistinctement aux deux systèmes à la fois afin d'assembler autour de leur personne le plus de dépendants possibles, signe fort répandu, hier et ailleurs, de pouvoir et de prestige.
- 5 Quoi qu'il en soit, la finesse de ce travail sur la parenté et l'alliance suscite débat, et pourrait bien aussi apporter sa contribution à l'actuelle interrogation sur la matrilinearité africaine, que les uns assurent impulsée par le phénomène esclavagiste alors que d'autres estiment qu'elle lui est antérieure ; parions que Michèle Dacher jugera qu'elle a été au moins intensifiée par les perspectives filiatives qu'offrait l'union d'une femme achetée à son nouveau propriétaire.
- 6 Un autre questionnement surgit de cette lecture. L'auteur prend bien soin de distinguer, dans la plupart de ses schémas, les esclaves épouses des femmes libres. Si, dit-elle, les captives tendent à provoquer l'enfermement du groupe sur lui-même, cet écueil est cependant évité grâce aux unions des filles libres de la famille qui permettent d'élargir le réseau des alliances. Leurs fonctions sont donc diamétralement opposées, et il n'est pas question de les confondre. Toutefois, on ne peut s'empêcher de penser que

le coût des premières a dû avoir quelque ressemblance avec le montant des prestations matrimoniales relatives aux secondes, qui ont la réputation d'avoir été et d'être encore en milieu rural les plus coûteuses du Burkina Faso. Et si le statut des épouses esclaves et de leur descendance féminine s'est énormément adouci – et cela ne date pas d'hier à en juger par les biographies de plusieurs dames très âgées de la résidence – en revanche, celui des filles traditionnellement mariées peut apparaître comme fortement mercantilisé, puisque leur travail agricole paraît considéré comme un remboursement des frais énormes qu'elles ont occasionnés à leurs conjoints.

- 7 Sur le plan théorique, la vieille querelle entre structure et stratégie à propos du mariage, renvoyant à une critique déjà ancienne de Pierre Bourdieu concernant les travaux de Claude Lévi-Strauss<sup>1</sup>, semble aisément dépassée par ce texte qui tout en mentionnant les normes, les modèles à l'honneur (ainsi, la valorisation du don d'une petite-fille au grand-père maternel qui la mariera à un neveu, ou à un fils) en détecte les écarts, et en suit l'évolution sur un siècle ; et ce, moyennant l'inventaire de conduites orientées vers la satisfaction d'intérêts matériels et symboliques d'un grand nombre de mariages accomplis, manqués ou rompus par les membres de la famille sur plusieurs générations. Cette technique même de l'exposé de la chronique familiale rend caduque l'opposition selon laquelle la recherche de configurations cohérentes des mariages, se heurtant souvent aux objectifs particuliers des acteurs mais en satisfaisant d'autres, ne pourrait s'avérer complémentaire de l'explicitation de leurs usages sociaux dans leurs réalisations et leurs changements.
- 8 L'auteur sait utiliser la chronique familiale pour l'exploitation d'autres domaines : ainsi, celui de la religion, et d'abord de la grande cérémonie des funérailles permettant au défunt d'entrer dans le cercle des ancêtres. Sa description intimiste complète avec sensibilité et pertinence ce qui pourrait n'être qu'un descriptif cérémoniel de plus. Lors des révélations des devins sur les actes d'un mort, Michèle Dacher s'étonne : « je découvre un Tchombié avare, mesquin, rancunier, menteur, méchant... Mais ils [les devins] ne pensent pas sa conduite en termes de valeur ». Car ces prêtres qualifiés de directeurs et accoucheurs de l'opinion publique ne font que se cantonner dans leur rôle de révélateurs de conflits, de libérateurs de frustrations occasionnées par le mort, travaillant ainsi à « apurer les comptes entre le défunt et les vivants » ; cette remise à plat assure l'auteur, permet ainsi au tissu social de se reconstituer sereinement autour du disparu. Du côté de l'inventaire des autels familiaux, l'auteur traite non seulement de leur caractère sacré, mais aussi des possibilités de transformation de la généalogie qu'ils autorisent, avec leurs ensembles de cailloux représentatifs d'ancêtres susceptibles de se mélanger, c'est-à-dire d'être intégrés ou d'intégrer des étrangers, et par là même, leur postérité vivante. Ces autels ont aussi quelque rapport avec les mœurs sexuelles adolescentes : à plusieurs reprises il est question de sacrifier des poules sur le « canari du père » en faveur de jeunes filles vierges désirant avoir leurs premiers rapports sexuels avec le partenaire de leur choix ; précisons que c'est alors au jeune homme d'apporter les animaux du sacrifice. On apprendra aussi que les fétiches antivols s'avèrent souvent plus encombrants que protecteurs, puisqu'il est question de gamines en danger après avoir goûté à des noix de cajou qui risquaient, sans sacrifice réparateur, de les mener à la mort. Ce rapport à l'invisible dans le cadre du familial et du familier est extrêmement présent dans l'ouvrage et donne lieu à des moments d'humour de la part des officiants même – ainsi, lorsqu'un second poulet tué en l'honneur d'un ancêtre tombe sur le ventre, indiquant le refus du vénérable disparu : « C'est pourtant toi qui m'as montré comment faire » marmonne à peu près le

sacrificateur, vexé mais goguenard. Entre supplication, négociation et manipulation, la relation ordinaire des membres de ce segment de lignage avec les défunts et l'invisible du culte traditionnel se révèle pathétique et triviale, et, à ma connaissance, n'a que bien rarement été décrite avec cette précision dénuée d'emphase face à des pratiques assez prosaïquement finalisées.

- 9 Beaucoup d'autres sujets sont traités dans cet ouvrage : les droits fonciers ; la démarche des femmes mariées, vieilles, demandant à leurs époux de ne plus travailler sur leurs champs ; le déroulement des scènes de ménage ; le montant du remboursement d'un mari abandonné ; la mortalité et morbidité infantiles et sa perception chez les Gouin, etc. Du fait de cette multiplicité, il importerait, dans la seconde édition, de faire un index des thèmes abordés.
- 10 Dernier point : comme elle l'écrit dans son avant-propos, Michèle Dacher a eu surtout recours à des hommes en tant qu'interprètes et informateurs, dont plusieurs sont devenus de vrais amis. L'accueil des femmes de la demeure s'est avéré moins généreux sur le plan des informations anthropologiques et moins chaleureux. Or la famille étudiée n'apparaît pas comme un modèle d'équité sur le plan des pouvoirs décisionnels comme sur celui de la rétribution des tâches effectuées, entre hommes et femmes ; en matière d'attribution d'épouses ou d'appropriation des productions agricoles, les fils et petits-fils de Kamon le fondateur ont de sérieux progrès à faire. Or notre auteur, que l'on ne saurait sérieusement taxer d'antiféminisme, a visiblement été partagée entre devoir d'équité vis-à-vis des gens de son sexe, et sympathie compréhensive avec l'autre. D'où des oscillations quelquefois déconcertantes dans l'appréciation d'épineuses situations conjugales dont elle rend compte de façon émouvante et cocasse. Comme le remarque le préfacier, Michael Houseman, notre collègue ne fait pas qu'observer, elle est membre intégré du groupe qu'elle déploie sous nos yeux, elle vit les événements qu'elle rapporte. Aussi cette introduction des affects qui ne se dissimulent pas stimule la possibilité de lectures ponctuellement divergentes.
- 11 Il faut souligner le caractère exceptionnel à plus d'un titre de cet ouvrage. Du fait de l'importance de la temporalité dans un travail spécifiquement ethnologique, de la qualité de son écriture, souvent humoristique et sachant insuffler une vie inhabituelle à ce type d'écrit, et enfin, grâce à sa valeur pédagogique, il apparaît comme une excellente introduction aux interrogations anthropologiques face à une population culturellement très originale.

---

## NOTES

- 1.. Pierre Bourdieu, *Le Sens pratique*, Paris, Minuit, 1980 (« Le Sens commun ») : 271 sqq.